

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2023

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul DUTHION, Maire.
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 13
Présents : MM. DUTHION, PIERREL, CHATOT, LANIS, BRIDE, LIGIER, SALVI, CHAMOUTON, BONNEVILLE, Mmes BERTSCHY, RIVIERE, BOISSON.
Absente excusée : Mme ROUSSEL (pouvoir à M. PIERREL).
Date de convocation : 12/10/2023
Absents : M. GRONOWSKI, Mmes PANISSET, CORON, PONSOT, MARON et LAJELI.

Ont été désignés secrétaires de séance : Mmes BERTSCHY et BOISSON.

N°17102023 18

OBJET : Présentation du rapport annuel du SYDOM DU JURA – Exercice 2022

Monsieur le Maire donne la parole à M. CHATOT pour ce point de l'ordre du jour.

M. CHATOT présente le rapport annuel d'activités 2022 du SYDOM du JURA à l'assemblée.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

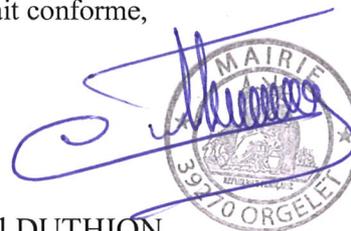
PREND NOTE de ce rapport.

Celui-ci sera tenu à disposition des habitants pour consultation au secrétariat de Mairie et téléchargeable sur le site internet de la Commune.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul DUTHION



Envoyé en préfecture le 03/11/2023

Reçu en préfecture le 03/11/2023

Publié le



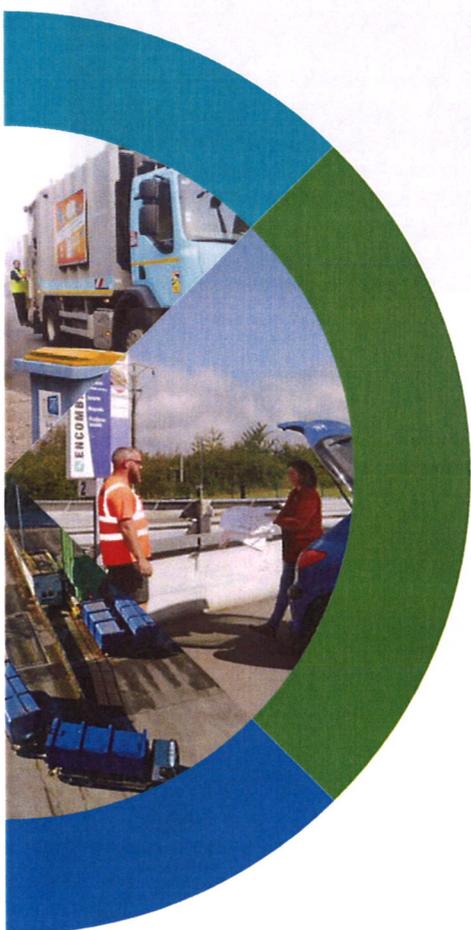
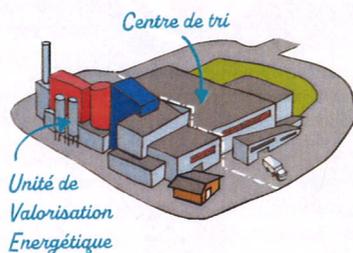
ID : 039-213903974-20231017-1710202318-DE



RAPPORT ANNUEL

2022

Sam



**PRÉVENTION
DES DÉCHETS**

**VISITES ET
ANIMATIONS**

TRI

**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

**STOCKAGE
ET TRANSFERT**





Edito

A mi-mandat, des résultats et de nouveaux défis !

» Des résultats :

L'année 2022 aura d'abord été marquée par la remise en état de l'unité de valorisation énergétique (UVE), consécutive à l'explosion d'un obus dans le four, le 1er novembre 2021 : une dizaine d'arrêts au premier semestre, un audit complet en janvier, plus de 5 mois de travaux, une cinquantaine de prestataires différents, ... jusqu'au redémarrage le 1er décembre dernier.

Je tiens à féliciter ici les équipes de JURALIA pour leur engagement et leur professionnalisme, qui ont permis de respecter les délais et de traiter environ 20 000 tonnes d'ordures ménagères hors du Jura. Sans interruption de service pour les adhérents du SYDOM, il faut le souligner.

Je n'oublie pas non plus le transporteur qui a su organiser la logistique, ni les confrères qui ont accueilli et traité ces déchets dans leurs installations.

Il reste cependant un potentiel important dans les ordures ménagères résiduelles, qui contiennent encore trop d'emballages recyclables et de déchets compostables. Or chacun sait que ces erreurs sont les plus coûteuses, encore plus coûteuses que les erreurs dans les bacs de tri.

A propos des coûts, enfin, subissant la hausse du coût de la vie, des produits et des services, le Comité syndical s'est résolu à augmenter les tarifs, dans de moindres proportions toutefois.

» De nouveaux défis :

Dans ce contexte inflationniste nos objectifs sont le maintien aux normes de nos installations de tri et de traitement à un niveau de performance élevé, ainsi que la satisfaction de nos adhérents et des collectivités clientes tout en assurant la maîtrise des tarifs.

Afin de respecter la réglementation européenne, l'UVE doit une nouvelle fois être mise en conformité, au même niveau de prix qu'en 2005, lors de la précédente échéance, plus de 4 millions d'euros.

Dans un environnement mouvant, la prestation de tri doit s'adapter en permanence. Et pour durer le plus longtemps possible, le centre de stockage doit être exemplaire.

Je sais que je peux compter sur l'engagement du Comité syndical et d'une équipe d'agents qui se renouvelle avec l'arrivée :

d'un nouveau chargé de mission technique Monsieur Victor HENRY en juin 2022 qui remplace Monsieur Samuel DUGAST, d'un nouveau responsable du centre de stockage, Monsieur Christophe GERMAIN, qui remplace Monsieur Didier CAPDEVILLE en mars 2023, et un nouveau responsable adjoint au centre de stockage, Monsieur Maxime MICHELIN, ainsi qu'un nouveau directeur en avril, Monsieur Paul-Henri DELAMOUR qui remplacera Monsieur Hubert MARTIN.

Premiers maillons de la chaîne, vous savez que les performances, les résultats, les tarifs dépendent de vos gestes comme de nos actions. En respectant les consignes, vous nous donnez les moyens de vous proposer le meilleur service au meilleur prix.

Veillons y ensemble !

Guy SAILLARD
Président
du SYDOM du Jura



» BONNE RETRAITE M. LE DIRECTEUR !



1991 » 2023

Monsieur Hubert MARTIN est arrivé au SYDOM du Jura aux prémices de la collecte sélective en France.

Le Jura, sous la présidence de Jacques PÉLISSARD, a été département pilote et les premières collectes sélectives ont débuté à l'automne 1991. Retracer en détails tous les événements marquants du SYDOM auxquels Hubert MARTIN a participé serait écrire toute l'histoire du SYDOM.

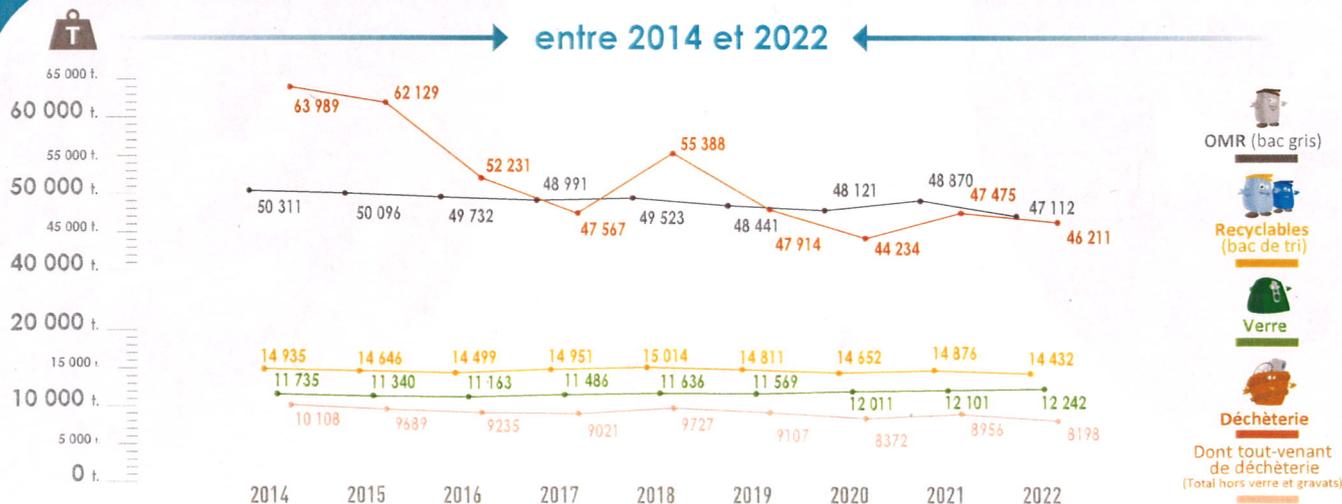
Toutefois on peut citer la construction du CDTOM en 1994, (Unité de Valorisation Énergétique et le centre de tri). Pendant plusieurs décennies Hubert MARTIN a apporté toute son expertise pour améliorer et moderniser ces 2 unités de traitement.

Il a été l'acteur majeur et le témoin avec les élus, les agents et les adhérents de l'évolution de la gestion des déchets dans le Jura et en France.

Paris a eu le Préfet Eugène POUBELLE, le SYDOM du Jura a eu Hubert MARTIN. Il est à noter que le fabricant du four de l'UVE porte le même patronyme "MARTIN" !

Je remercie, Monsieur Hubert MARTIN pour ce qu'il a contribué à construire tout au long de sa carrière, pour le Jura et ses habitants et je lui souhaite de trouver un peu de temps pour sa retraite...
...qui s'annonce active !

EVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES :



CHIFFRES-CLÉS



(*Déchets Ménagers et Assimilés)



14 432
tonnes

collectées



47 112
tonnes

collectées



dont
8198 t.

DE TOUT-VENANT
ISSUES DES
DÉCHÈTERIES
stockées au CSJ

Stands
+ animations
+ visites CDTOM** :



46 211 t.
collectées en
DÉCHÈTERIES

5500

personnes sensibilisées
par le pôle prévention/
communication du SYDOM

(**Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères)

Fréquentation
sur les réseaux sociaux :

1660 abonnés

240 abonnés

317 abonnés



LE CONTENU DU BAC GRIS D'UN JURASSIEN EN 2022 :

des marges de progrès
possibles...

En moyenne
176 Kg
/hab./an

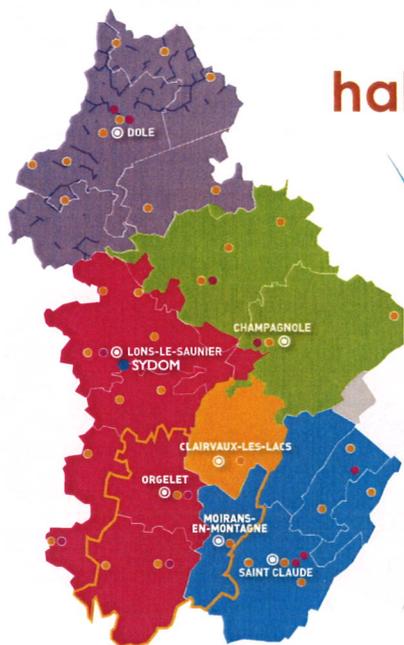


60%

des déchets
du bac gris
pourraient être
valorisés vers
d'autres filières !



267 000
habitants

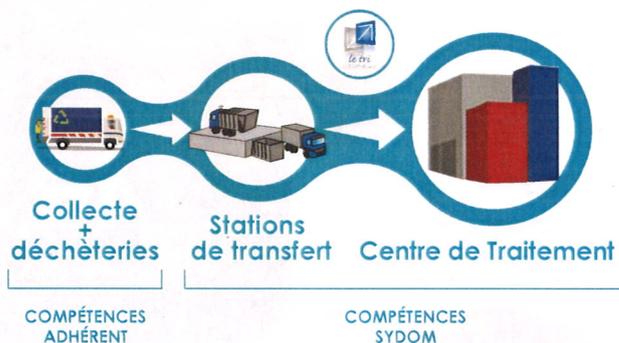


492
communes

5 adhérents



Les 4 SICTOM et Terre d'Emeraude Communauté exercent la compétence **COLLECTE DES DÉCHETS** (en bacs ou en conteneurs), gèrent les déchèteries et délèguent la compétence traitement au SYDOM.



Le SYDOM assure le traitement des déchets ménagers et assimilés en provenance des 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge de la compétence "ordures ménagères" (autrement dit le SPGD, Service Public de Gestion des Déchets ménagers) dans le département du Jura.

Ce territoire regroupe **492 communes**, pour une population de **267 000 habitants** environ, avec un excédent estival significatif sans être disproportionné.

Les déchets traités par le SYDOM proviennent donc de la collecte des OM par :

- ▶ **le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier**
- ▶ **le SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins** (par l'intermédiaire des stations de transfert de Poligny et de Champagnole)
- ▶ **le SICTOM de la zone de Dole** (par l'intermédiaire de la station de transfert de Brevans)
- ▶ **le SICTOM du Haut-Jura** (par l'intermédiaire des stations de transfert de Saint-Claude et de Morbier-La Savine)
- ▶ **Terre d'Emeraude Communauté** (pour secteur du Pays des Lacs).



LES BONNS GESTES DE TRI !



BAC DE TRI (emballages en vrac)



CONTENEUR À VERRE



BAC GRIS (ordures ménagères en sac)



COMPOSTEUR (à défaut : bac gris)



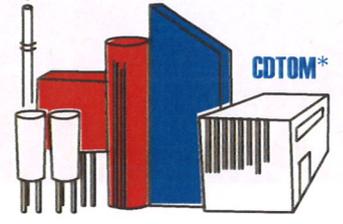
DÉCHÈTERIE (autres déchets ménagers)

+ d'infos ?



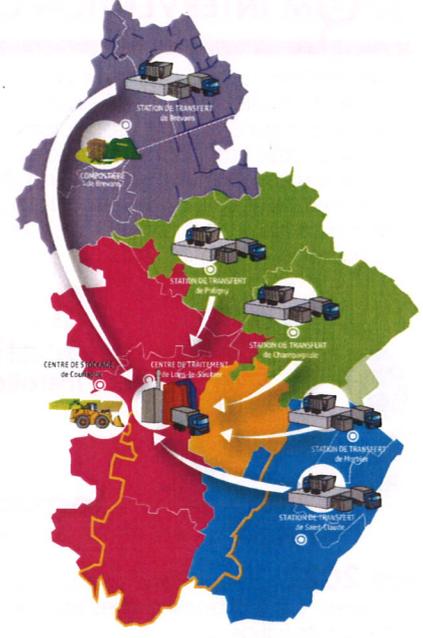


Fonctionnement



Les installations du SYDOM :

-  - **5 stations de transfert**, à Brevans, Poligny, Champagnole, Morbier-Col de la Savine, Saint-Claude.
-  - **Le centre départemental de traitement**, le CDTOM*, composé d'un centre de tri et d'une Unité de Valorisation Energétique (UVE**) à Lons-le-Saunier.
-  - **Une installation de stockage** de déchets non dangereux, le CSJ (Centre de Stockage du Jura), à Courlaoux et les Repôts.



LES USINES DE RECYCLAGE (AU DÉPART DU CDTOM*)

(*Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères)



Matériau	Localité	Entreprise	Produit
EMBALLAGES PLASTIQUES PET CLAIR	Sainte-Marie-la-Blanche (21)	Plastipak	Bouteilles
MIX PLASTIQUES PE/PP	Pont-d'Ain (01)	CPA	Granulés
EMBALLAGES PLASTIQUES FILMS	Allemagne Espagne	vogt estavia	Granulés
EMBALLAGES PLASTIQUES (AUTRES)	Epinal (88)	BARISIEN	SUR-TRI
EMBALLAGES EN ACIER	Dunkerque (59)	ArcelorMittal	Rouleau
EMBALLAGES EN ALUMINIUM	Compiègne (60)	AFFIMET	Lingot
EMBALLAGES EN CARTON	Novillars (25)	LES MOULINS	Papier pour ondule
BRIQUES ALIMENTAIRES (ELA)	Laval/s-Vologne (88)	LUCART	Papiers d'hygiène
GROS DE MAG	Drôme (26), Espagne	eor	Papier pour ondule
TOUS LES PAPIERS (JRM)	Golbey (88)	Norske Skog Golbey	Papier journal



La prévention des déchets



LES TROPHÉES DU CERCLE COM'

ZOQM INTERVENTION COMPOSTAGE

Notre maître composteur intervient chaque année auprès d'établissements scolaires, structures publiques dans le but de proposer un accompagnement adapté sur les biodéchets (campagne de pesée alimentaire, formations personnel et élèves, installation de placette de compostage). Cette méthodologie de travail s'accompagne de visites du CDTOM pour sensibiliser d'avantage le public.



8 nouvelles placettes installées
17 lombricomposteurs vendus



En 2022, nous avons accompagnés **9** établissements scolaires sur les bons gestes de tri dont le compostage, avec un total de :

1300 personnes sensibilisées.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :

Pour respecter l'obligation de tri à la source des biodéchets au **1^{er} janvier 2024**, en partenariat avec ses adhérents, le SYDOM a lancé en 2021 une étude sur le tri à la source des biodéchets. Les phases 1 et 2 confiées au bureau d'étude AUSTRAL ont été réalisées et la phase 3 sera achevée en 2023.

Le SYDOM a reçu en partenariat avec d'autres collectivités de collecte et traitement des déchets, l'ADEME et l'ASCOMADE, un prix lors des « Trophées du Cercle Com' » au printemps 2022 pour la réalisation des 9 vidéos sur la réduction des déchets (visibles sur la page Facebook du SYDOM).



LE PLPDMA

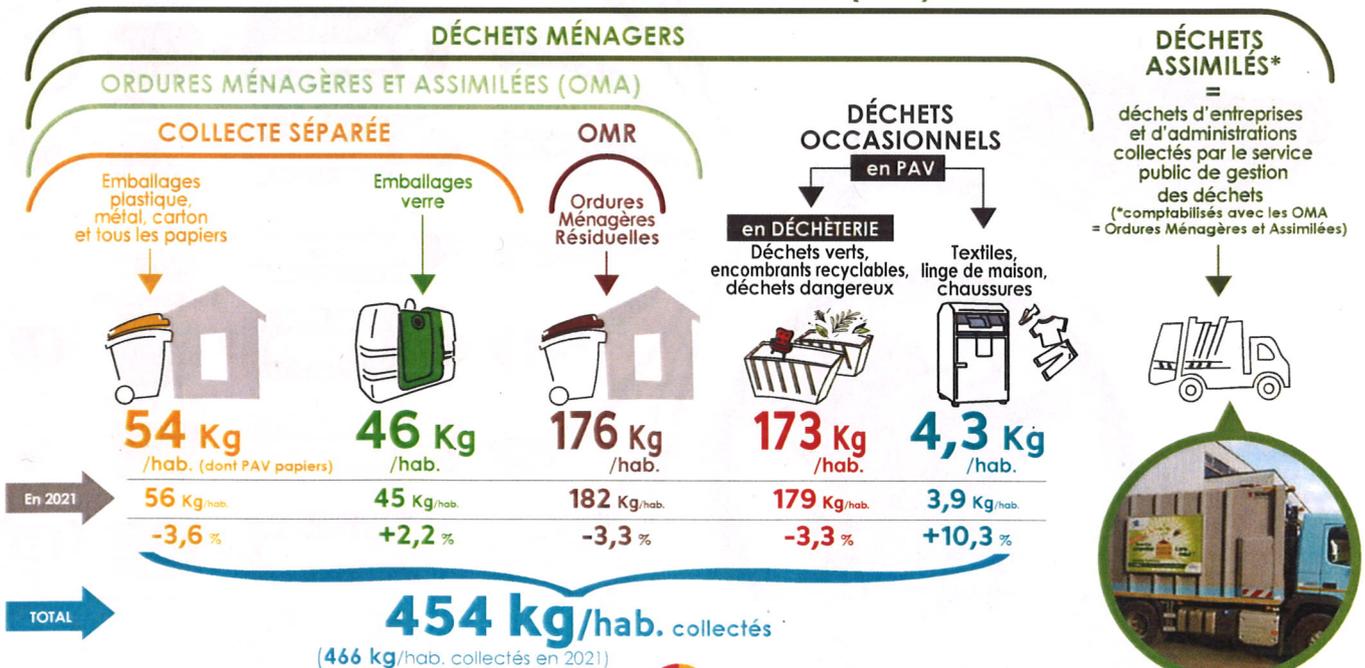
Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés permet la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre des objectifs de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés. Le SYDOM et ses adhérents ont élaboré leur troisième programme pour les années 2022 à 2026 contenant 4 thématiques et une vingtaine d'actions. Celui-ci est en adéquation avec les contrats d'objectifs territoriaux :

- ▶ REFUSER / RÉDUIRE - RÉPARER
- ▶ RÉUTILISER / RÉEMPLOYER
- ▶ VALORISER / COMPOSTER
- ▶ LES BONNES PRATIQUES



LES DIFFÉRENTS FLUX PAR HABITANT :

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)





Actions de communication

LES CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES

> Une campagne relative aux DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) s'est déroulée en mai sur la prévention des déchets. Les canaux de diffusion ont été, par voie de presse : "Le progrès", "La Voix du Jura", "Hebdo 39" (éditions de Lons et Dole), "Hebdo du Haut-Jura" et enfin "Le Pays de Lons" et "Le Pays Dolois".



DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES

Un feuillet de 4 pages sur les consignes de tri, de prévention, et les actualités du SYDOM a été diffusé auprès de 139 000 foyers jurassiens.



UN SITE INTERNET PLEIN DE RESSOURCES !

www.letri.com

Une page « RESSOURCES » est à votre disposition pour vos bulletins municipaux, bulletins communautaires, supports de communications. Désormais les adhérents du SYDOM ont un site web personnalisé ou un mini-site via www.letri.com

Il est également facile de trouver sa déchèterie la plus proche ou le jour de passage du camion de collecte dans sa commune.



LES MANIFESTATIONS : BILAN DES STANDS 2022

> Fina St-Claude
1er avri

> Bourse Touristique Oppidum à Champagnole
04 mai et 22 novembre

> Stands plage : Clairvaux, Bellecin et Cascades du Hérisson
12 juillet, 04 août et 09 août

> 1 pour tous, tous ensemble !
14 octobre

> 50 ans SICTOM de la zone de Dole
15 octobre



240 abonnés (+8%)
(223 abonnés en 2021)

1660 abonnés (+24%)
(1340 abonnés en 2021)

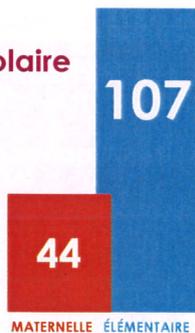


317 abonnés (+32%)
(240 abonnés en 2021)

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

(conjointement avec le SICTOM de la zone de Dole)

151 interventions en milieu scolaire



[Nombre d'animations par niveau scolaire]

soit **3176** élèves
dont **1948** élèves par le SYDOM

LES VISITES AU CDTOM ET CSJ*

CDTOM > **1800** visiteurs en **68** visites
CSJ > **283** visiteurs en **10** visites

*Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères du Jura et Centre de Stockage du Jura.



538 personnes sensibilisées en stand

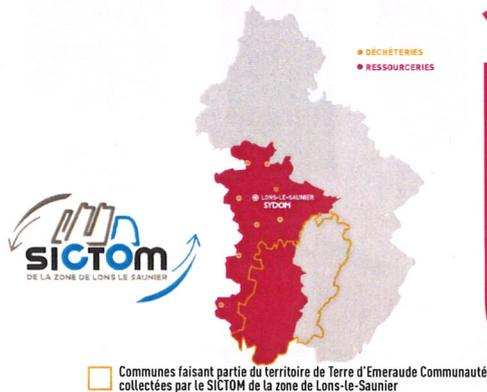


Le rôle des adhérents

Collecte + déchèteries



Récapitulatif 2022 - données INSEE



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

Population : **81 242 hab.**
Nombre de communes : **168**

+ d'infos ?

Bac de tri : **5006 tonnes**
(62 kg/hab.)

Pour consulter notre bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **13 289 tonnes**
(164 kg/hab.)



Scannez-moi !



SICTOM de la zone de Dole

Population : **86 942 hab.**
Nombre de communes : **123**

+ d'infos ?

Bac de tri : **3823 tonnes**
(44 kg/hab.)

Pour consulter notre bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **10 634 tonnes**
+ 4235 t. détournées
(171 kg/hab.)

Papier collecté : **1039 tonnes**
(en apport volontaire) (12 kg/hab.)



Scannez-moi !



SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins

Population : **42 837 hab.**
Nombre de communes : **119**

+ d'infos ?

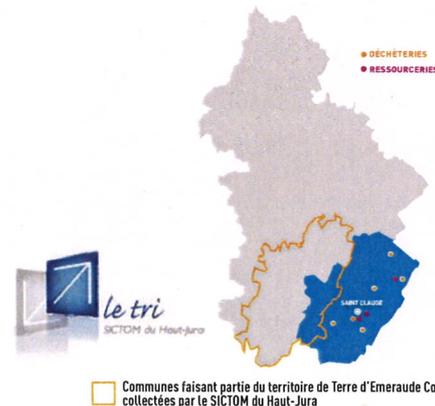
Bac de tri : **2520 tonnes**
(59 kg/hab.)

Pour consulter notre bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **7196 tonnes**
+ 179 t. détournées
(172 kg/hab.)



Scannez-moi !



SICTOM du Haut-Jura

Population : **50 285 hab.**
Nombre de communes : **55**

+ d'infos ?

Bac de tri : **2662 tonnes**
(53 kg/hab.)

Pour consulter notre bilan détaillé :

Bac gris (OMR) : **9942 tonnes**
+ 300 t. détournées
(204 kg/hab.)

Papier collecté : **142 tonnes**
(en apport volontaire) (3 kg/hab.)



Scannez-moi !

Population incluant les variations saisonnières :

Population : **57 618 hab.**
Bac de tri : **46 kg/hab.**
Bac gris (OMR) : **178 kg/hab.**



TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ (secteur du Pays des Lacs)

Population : **5717 hab.**
Nombre de communes : **27**

Bac de tri : **421 tonnes**
(soit 74 kg/hab.)

Bac gris (OMR) : **1339 tonnes**
(soit 234 kg/hab.)

Population incluant les variations saisonnières :

Population : **8027 hab.**
Bac de tri : **52 kg/hab.**
Bac gris (OMR) : **167 kg/hab.**

+ d'infos ?

Pour consulter notre
bilan détaillé :



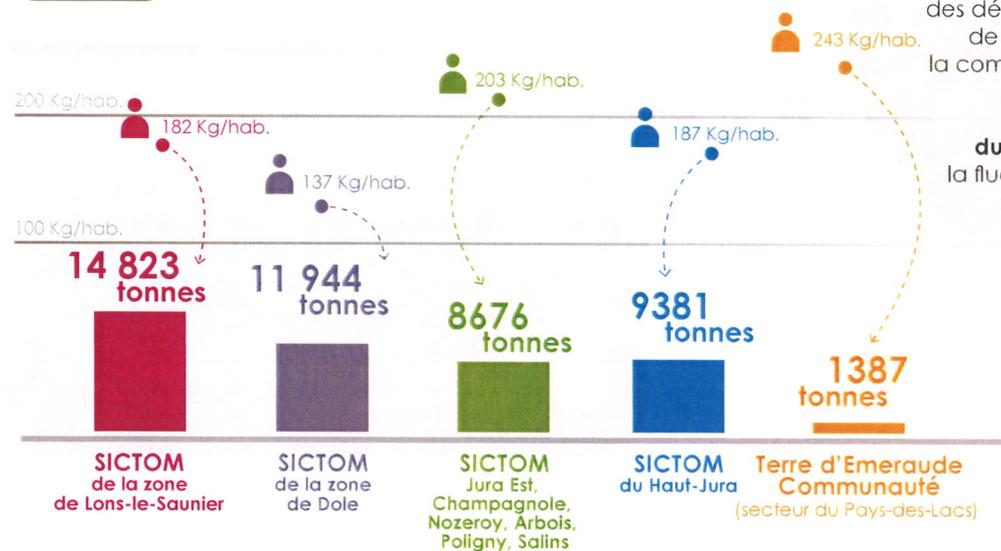
Scannez-moi !



Bilan des déchèteries :



35 déchèteries dans le Jura



Les adhérents du SYDOM gèrent les déchèteries de leur territoire ainsi que la collecte du papier en point d'apport volontaire, le cas échéant. Une partie des déchets verts du SICTOM de la zone de Dole est directement dirigée vers la compostière de Brevans sans transiter par les déchèteries. **Les tonnages indiqués ne tiennent pas compte du verre et des gravats** ainsi que de la fluctuation estivale pour les Kg/hab.

TOTAL : 46 211 tonnes

Les principaux déchets acceptés :



Bois



Déchets verts



Cartons



Tout-venant



Ferraille



Verre



Papier



Piles



DEEE



Textile



Plastique



Pneus



DDS



DEA



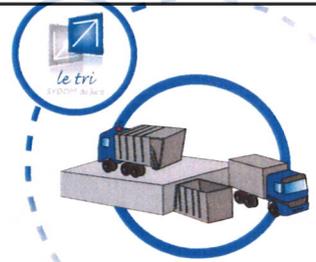
Gravats



Réutilisation Réemploi



Les stations de transfert



5 stations de transfert
gérées pour le compte du SYDOM
par les adhérents concernés

Grâce aux stations de transfert, la capacité des camions transportant les déchets est doublée pour les secteurs les plus éloignés du centre de traitement (CDTOM) situé à Lons-le-Saunier, limitant ainsi les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

« Brevans

« Poligny

« Champagnole

« Morbier
Col de la Savine

« St-Claude

» Station de transfert de BREVANS



BAC DE TRI : 3823 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 10 634 tonnes
+ 4235 tonnes détournées.

» Station de transfert de MORBIER-LA SAVINE



BAC DE TRI : 1082 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 3716 tonnes
+ 226 tonnes détournées.

» Station de transfert de POLIGNY



BAC DE TRI : 1148 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 3445 tonnes
+ 15 tonnes détournées.

» Station de transfert de ST-CLAUDE



BAC DE TRI : 1580 tonnes



BAC GRIS (OMR) : 6226 tonnes
+ 74 tonnes détournées.

» Station de transfert de CHAMPAGNOLE

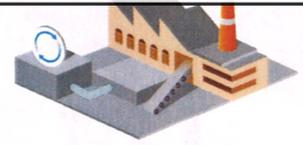


BAC DE TRI : 1372 tonnes



BAC GRIS(OMR) : 3750 tonnes
+ 163 tonnes détournées.

Le tri pour recyclage



PRIX DU TRI DES RECYCLABLES :

- De bonne qualité : 32 €/tonne
- De qualité moyenne : 64 €/tonne
- De mauvaise qualité : 96 €/tonne



TOUS LES EMBALLAGES DANS LE BAC DE TRI!

LE TRI SIMPLE

14 432 tonnes

issues de la collecte sélective des jurassiens
(bac de tri)



Le centre de tri est exploité par la société SUEZ qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement.

ISO 9001 QUALITÉ	ISO 14 001 ENVIRONNEMENT	ISO 45 001 MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	ISO 50 001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
----------------------------	------------------------------------	--	--

	PAPIER 3249 t. HORS-ESLOG de Golbey (88), GEM DOUBS (25) et PECICUC (69), WEPA GREENFIELD (02)	+	Papier conteneurs PAV 1181 t.	}	5527 t. (TOTAL papiers)
			Papier déchèterie + écoles + assos 1097 t.		
	ELA 195 t. (brique alimentaire) LUCART SAS, Laval-sur-Vologne (88)			}	6838 t. (TOTAL cartons)
	CARTON 3076 t. GEM DOUBS, Novillars (25)	+	Carton déchèterie 2655 t.		
	ACIER 595 t. de collecte sélective ARCELOR MITTAL (59)	+	Acier incinéré UVE 521,5 t.		1116,5 t. (TOTAL acier)
	ALUMINIUM 49 t. de collecte sélective AFFIMET (60)	+	Aluminium incinéré UVE 133,5 t.		182,5 t. (TOTAL aluminium)
	DEEE 55 t. prélevés sur les erreurs de tri et locaux OASIS GROUPE DEMAIN (39)	+	DEEE (déchèteries + OASIS) 1963 t.		2018 t. (TOTAL DEEE)

REFUS 4130 t.

Alerte sur les erreurs de tri : 15,5 Kg/hab.

- PET clair 606 t.**
VALORPLAST
- FLUX DÉVELOPPEMENT 446,5 t.**
(dont PET coloré)
VALORPLAST
- MIX PE/PP 590 t.**
VALORPLAST
- FILMS PLASTIQUE 452 t.**
VALORPLAST

Collectes sélectives Jura :	14 432 t.
SIVOM du Louhannais	2072 t.
CA3B (Grand Bourg Agglomération)	7082 t.
Haut-Bugey Agglomération	509,5 t.
Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	688 t.
CC Bresse et Saône	747 t.
Groupe Demain	157 t.
Campings SUEZ	4,6 t.
Suez (Restauration rapide)	0,34 t.

+ COLLECTIVITÉS CLIENTES DU SYDOM : 10 351,5 t.

+ CLIENTS SUEZ : 909 t.

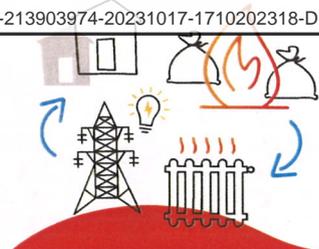
TOTAL : 25 692,5 t.





Traitement des OMR

(Ordures Ménagères Résiduelles)



TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
128 € /tonne

JURALIA

L'Unité de Valorisation Énergétique

est exploitée par la société JURALIA, filiale de VEOLIA.

**ISO
9001
QUALITÉ**

**ISO
14 001
ENVIRONNEMENT**

**ISO
45 001
MANAGEMENT
DE LA SANTÉ ET
DE LA SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**ISO
50 001
MANAGEMENT
DE L'ÉNERGIE**



47 112 tonnes
de déchets collectés
via les bacs gris
des jurassiens

Un geste en + :
LE COMPOSTAGE = 30% de biodéchets récupérables !



ZoOm

sur suites explosion :

A la suite de l'explosion d'un obus dans le four de l'unité de valorisation énergétique le 1^{er} novembre 2021, vu l'ampleur des dommages constatés lors de l'audit des installations conduit en janvier 2022, l'année 2022 a été consacrée à la préparation des travaux de remise en état au premier semestre, puis aux travaux eux-mêmes, démontage, approvisionnement des pièces, remontage, préchauffage, avant le redémarrage le 1^{er} décembre 2022, la remise en service des équipements de production électrique et la reprise de la fourniture de vapeur au réseau de chauffage urbain de Lons-le-Saunier. Pendant les 5 mois d'arrêt nécessaires aux travaux, JURALIA s'est également chargé d'organiser le traitement des Ordures Ménagères dans une dizaine d'installations différentes des régions voisines, sans rupture pour les adhérents du SYDOM.

Avec les conséquences suivantes sur le bilan annuel :

17 922 tonnes
ont été incinérées
à Lons-le-Saunier

(hors 26 t. MNU = Médicaments Non Utilisés)

RECYCLAGE DES MÉTAUX INCINÉRÉS :

521,5 tonnes (acier)

133,5 tonnes (aluminium)



26 577 tonnes
traitées
hors département

TOTAL
sur la
disponibilité
de l'installation
et les moyens de
traitement :

3378 tonnes
de fines organiques
compostées
par Lelédy compost

47 877 tonnes
traitées

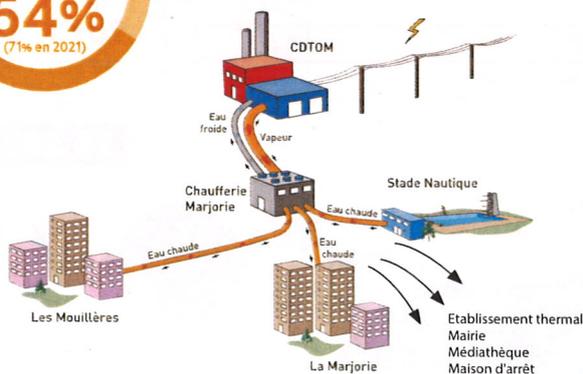
(dont 739 t. de
stock présent
dans la fosse au
1^{er} janvier 2022)

Performance
énergétique
calculée :

54%

(7% en 2021)

La valorisation énergétique :



Energie
dégagée :
43 848 MWh

► dont **22 345 MWh**
d'énergie valorisée, soit :

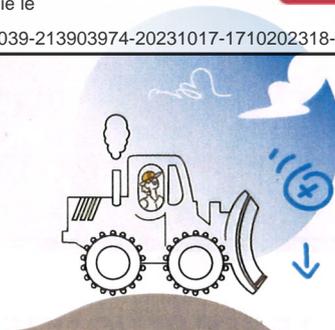
13 267 MWh « thermiques »
(vapeur vendue au réseau
de chaleur de Lons-le-Saunier)
> **27 660 MWh** en 2021

1531 MWh « électriques »
(électricité vendue à EDF)
> **4419 MWh** en 2021

7547 MWh chauffage au CDTOM
> **13 172 MWh** en 2021



Le centre de stockage



Le Centre de Stockage du Jura (CSJ) est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.

TONNAGES DE DÉCHETS ENTRANTS : (en tonnes)



* En raison du long arrêt technique nécessaire à la remise en état de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE).

MÂCHEFERS

2318 tonnes sortantes pour valorisation en technique routière.

Les mâchefers issus de l'usine d'incinération, sont stockés pour maturation avant d'être valorisés en technique routière sur la plate-forme de valorisation indépendamment des autres déchets ultimes.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

2833 tonnes entrantes
2819 tonnes transportées pour recyclage à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88).

GESTION DU BIOGAZ

1 138 222 m³ de biogaz captés et **valorisés à 97,5%** dans l'unité de valorisation.

VALORISATION : **97,5%**

TOTAL DES ARRÊTS DE L'UNITÉ EN 2022 : 45 heures dont 25 h suite à des coupures de l'alimentation électrique consécutives à des orages et 12 h d'arrêt volontaires lors des opérations de maintenance.

EAUX DE RUISSELLEMENT

72 217 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2022. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.

TRAVAUX RÉALISÉS

Reprise regards **Casier 4**.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

6050 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration SETEO à St-Appolinaire.
4411 m³ traités in situ par l'évapo-concentrateur.





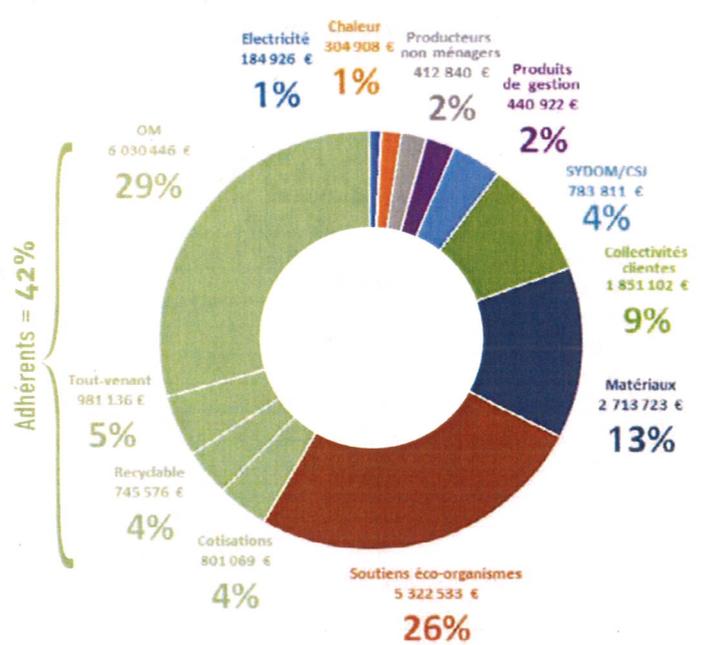
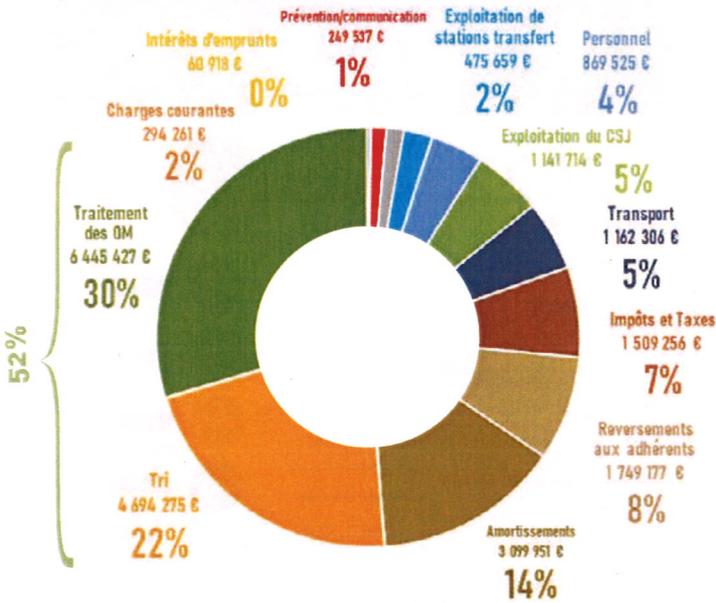
1 LE FONCTIONNEMENT

Compte administratif - exercice 2022

NB : dépenses et recettes de l'exercice uniquement.

Dépenses Totales
21 752 006 €

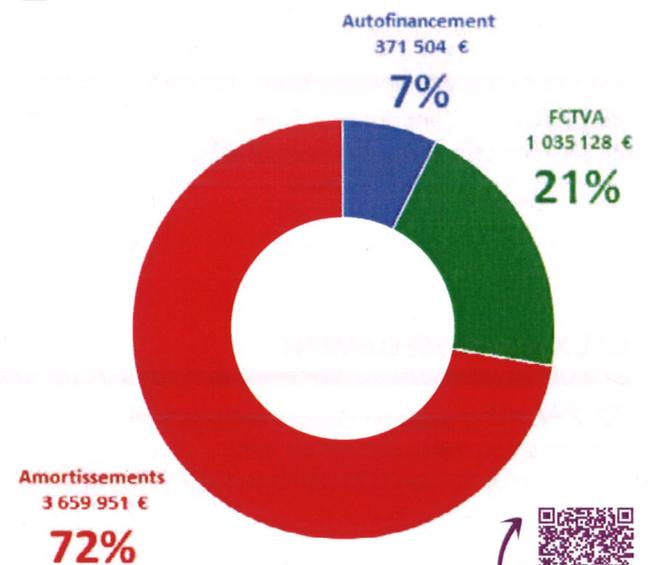
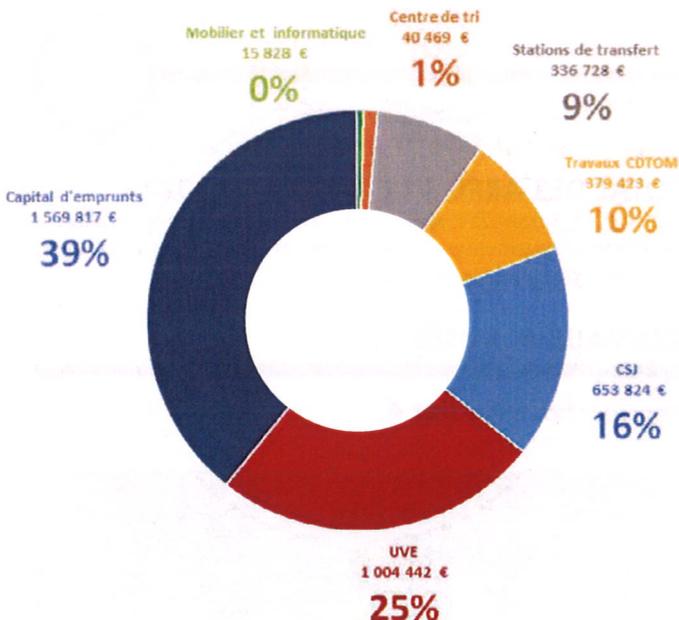
Recettes Totales
20 572 991 €



2 LES INVESTISSEMENTS

Dépenses Totales
4 000 532 €

Recettes Totales
5 066 584 €



+ d'infos ?

Scannez-moi !

Pour consulter notre bilan détaillé :

Le compte administratif détaillé du SYDOM du Jura est disponible sur simple demande !



PRINCIPALES PRESTATIONS 2022

d'un montant supérieur à 500 000 € :	PRESTATAIRE	Montant TTC	Evolution 2022/2021
Exploitation de l'UVE (avec indemnité sinistre)	JURALIA (filiale de VEOLIA)	5 106 983 €	+31 %
Exploitation de l'UVE (sans indemnité sinistre)	JURALIA (filiale de VEOLIA)	4 606 983 €	
Exploitation du Centre de tri	SUEZ (titulaire)	2 251 432 €	+7,3 % ⁽¹⁾
Exploitation du Centre de tri	DEMAIN ENVIRONNEMENT (sous-traitant)	1 820 455 €	-5,6 % ⁽¹⁾
Transporteur principal	MAUFFREY	857 134 €	+6 %
Traitement des fines organiques	LELEDY Compost	704 369 €	-34 %

(1) Exploitation du centre de tri : nouveau marché 2020-2024, nouvelle répartition titulaire/sous-traitant

d'un montant compris entre 100 000 et 500 000 € :

Collecte du verre	MINERIS	469 689 €	+11 %
Traitement des lixiviats	SETEO	416 668 €	+16,2 %*
Collecte du verre	SICTOM de Dole	195 813 €	+19,3 %
Exploitation Station de transfert de Brevans	SICTOM de Dole	161 272 €	+9,3 %
Exploitation stations de transfert de Champagnole et Poligny	SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins	116 649 €	+5 %
Exploitation stations de transfert de La Savine et St-Claude	SICTOM du Haut-Jura	109 499 €	0 %

* En raison d'une contrainte réglementaire qui interdit de traiter les lixiviats à la station d'épuration de Montmorot.

TOTAL DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

12 633 451 €

RECETTES DES COLLECTIVITÉS CLIENTES DU CENTRE DE TRI



Agglomération de Bourg-en-Bresse

1 136 061 €

SIVOM du Louhannais

463 387 €

CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

104 910 €

Haut-Bugey Agglomération

96 366 €



SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES

	OBJET	Montant perçu	Evolution 2022/2021
CITEO (emballages et papier)	Tous soutiens confondus	4 707 487 €	+0,5 % ⁽²⁾
OCAD3E - Ecosystem (déchets électriques et électroniques)	Soutien DEEE	173 504 €	-1 % ⁽³⁾
ECODDS (déchets diffus spécifiques)	Soutien DDS	28 079 €	0 %
ECO TLC - Refashion (textiles, linges et chaussures)	Soutien TLC	17 405 €	0 %
Eco-Mobilier (éléments d'ameublement)	-	247 €	-93,4 %

(2) CITEO : rectification comptable

(3) OCAD3E : rectification comptable

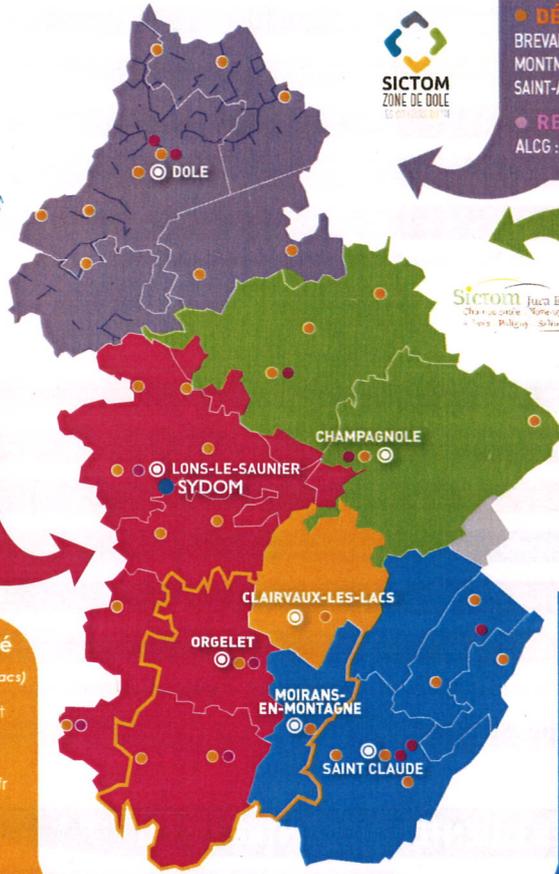
DES QUESTIONS SUR :



Les tournées de collecte, les déchèteries, les bacs ?



Contactez votre service de COLLECTE :



► SICTOM de la zone de Dole

22, allée du bois - 39100 Brevans
Tél. : 03 84 82 56 19
contact@sictomdole.fr

• DÉCHÈTERIES :

BREVANS - CHAUSSIN - DAMPIERRE - DOLE
MONTMIREY-LE-CHÂTEAU - MONT-SOUS-VAUDREY
SAINT-AUBIN - SALIGNEY - TAVAux - VILLERS-FARLAY

• RESSOURCERIES :

ALCG : DOLE / COOP'AGIR [INTERFRINGUE] : DOLE

www.sictomdole.fr

► SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

13, ZAC Les Toupes - 39570 Montmorot
Tél. : 03 84 86 16 16
accueil@sictomlons.fr

• DÉCHÈTERIES :

ARINTHOD - BEAUFORT - BLETTERANS - CHAUMERGY
DOMBLANS - MESSIA-SUR-SORNE - ORGELET - PERRIGNY
SAINT-AMOUR - SAINT-JULIEN - SELLIÈRES

• RESSOURCERIE :

OASIS : LONS-LE-SAUNIER, SAINT-AMOUR

www.sictom-lons-le-saunier.fr

► SICTOM Jura Est, Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny, Salins

3, rue Victor Bérard
39300 Champagnole
Tél. : 03 84 52 06 64
contact@sictomjuraest.fr

• DÉCHÈTERIES :

ARBOIS - BRACON - CHAMPAGNOLE
MIGNOVILLARD - POLIGNY

• RESSOURCERIES :

ALCG : CHAMPAGNOLE - POLIGNY

www.sictom-juraest.fr

► Terre d'Émeraude Communauté

(à partir de juin 2020 pour la partie de l'ex-Communauté de Communes du Pays des Lacs)

Siège : 4, chemin du Quart - 39270 Orgelet
Info collecte : 12, rue Saint Roch
39130 Clairvaux-les-Lacs
Tél. : 03 84 25 41 13
contact@terredemeraude.fr

• DÉCHÈTERIE :

CLAIRVAUX-LES-LACS (BOISSIA)

• RESSOURCERIE :

RECYCLERIE PETITE MONTAGNE : ARINTHOD, ORGELET

www.collecte-terredemeraude.fr

► SICTOM du Haut-Jura

2, chemin de la soule, ZI plan d'acier
39200 Saint-Claude
Tél. : 03 84 45 52 98
secretariat@sictomhautjura.fr

• DÉCHÈTERIES :

LES ROUSSES - LONGCHAUMOIS - MOIRANS-EN-MONTAGNE
MORBIER - SAINT-CLAUDE - SAINT-LUPICIN - SEPTMONCEL

• RESSOURCERIES :

ALCG : MORBIER
ASSOCIATION SAINT-MICHEL LE HAUT, EMMAÛS : SAINT-CLAUDE

www.sictomhautjura.fr

DES QUESTIONS SUR :



Le traitement, le tri, la prévention des déchets, les visites, les animations ?

Contactez votre syndicat de TRAITEMENT, le SYDOM du Jura :



Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (CDTOM)

350, rue René Maire - Zone Industrielle
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 47 44 41
E-Mail : info@letri.com



Sur notre site, que de ressources !



Scannez-moi !

